

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de J. OUVRARD*) - BOIREAU Christophe (*pouvoir de V. HERVE*) - SAINT-JEAN Stéphanie – BRECHAULT Christian — ABGRALL Mélanie - CUREAU Sabrina MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas (*pouvoir de C. DINAND*) - GUILLAUT Pascal - LEBEAUPIN Christophe - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

EXCUSES : MM. HERVE Véronique (*pouvoir à C. BOIREAU*) – DINAND Christophe (*pouvoir à N. MASSON*) OUVRARD Julie (*pouvoir à JP RETIF*).

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

➤ Information est donnée au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du conseil municipal en date du 10 juin 2020.

### ❶ AMENAGEMENT AIRE DE JEUX

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis de la société PROLUDIC pour un montant de 26816,40 TTC. Ce devis comprend l'achat et la pose de 6 jeux. Il faudra rajouter les travaux de terrassement. Le dossier de subvention a été envoyé au Conseil Départemental avec une demande de dérogation pour commencer les travaux avant l'accord de subvention. Pour rappel, la commune va bénéficier d'une subvention de 35 % par la DETR.

### ❷ TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE BOURG

Les 2 entreprises qui ont candidaté vont être reçues par la commission voirie pour étudier en détail leurs propositions d'aménagement. Ces travaux concernent les parking route de Vernantes, de la salle des fêtes, de la poste, de l'église, les trottoirs rue Dutier et route de Neuillé.

### ❸ ACQUISITION DE TERRAIN

M. le Maire a reçu les propriétaires de la parcelle située Chemin du Boulevard entre le parking de l'école et l'école d'une surface de 626 m<sup>2</sup>. Une proposition va être faite par la commune pour cette acquisition. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord sur l'acquisition du terrain et le prix proposé.

### ❹ RENTREE SCOLAIRE

Christophe BOIREAU fait le point sur la rentrée scolaire avec 58 élèves répartis en 3 classes à Blou. Il a reçu avec M. le Maire et Stéphanie SAINT-JEAN le personnel de l'école et de la cantine. Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique pour le ménage de la garderie (2h / semaine), le SIUP ne prenant pas en charge ce ménage.

### ❺ FAUCHAGE

La commune a décidé de faire appel à une entreprise extérieure pour le fauchage des bernes des chemins communaux. Pour l'avenir, il faudra affiner les coûts afin de définir la meilleure solution (fauchage, épareuse) soit en interne soit par une entreprise en sachant que si la dernière solution est retenue, cela permettra de dégager du temps pour l'employé communal qui effectuait ces tâches.

### ❻ ECLAIRAGE DU STADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un accord de principe sur le projet du nouvel éclairage par le SIEM. Cette décision va permettre une étude détaillée devant conduire dans un délai de 3 mois minimum à la définition du coût du projet.

D'autre part, M. le Maire et le premier adjoint ont rencontré les responsables du club de l'E AFC qui souhaite une amélioration des abords du stade et un arrosage plus régulier. La commune va faire le nécessaire pour améliorer les choses.

### **⑦ PROJET RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC**

Le SIEMML a établi un avant-projet sommaire pour la rénovation de 4 projecteurs et 2 mats à l'église et 7 lanternes sur le chemin piétonnier pour un montant de 11700€ dont 7605€ à la charge de la commune. Après discussion, le Conseil Municipal ne valide pas ce projet. En effet, la Commune est toujours dans l'attente des devis du SIEMML pour l'extension de l'éclairage public afin de sécuriser le chemin piétonnier de la Clé des Champs ce qui permettrait de connaître l'ensemble du coût financier avant de prendre une décision.

### **⑧ SALLE DES FETES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la réouverture de la salle des fêtes. L'état des lieux de la salle des fêtes lors des locations sera effectué par l'agent communal chargé de l'entretien de la salle des fêtes (la remise des clés se fera le vendredi et le retour le lundi).

### **⑨ QUESTIONS DIVERSES**

- Fibre optique : la circulation risque d'être perturbée pendant les divers travaux de pose de la fibre avec positionnement de feux en alternance.
- Adressage : une réunion a été programmé le 9 septembre. Un compte rendu sera donné à la prochaine réunion de conseil.
- Comité des Fêtes : M. le Maire souhaite rencontrer les responsables du comité des fêtes pour faire le point sur leurs projets à venir.
- Commerce : la mairie a reçu une centaine de réponse suite au questionnaire sur l'avenir du commerce. La commission va se réunir pour en faire la synthèse.
- Salle de Musique : Christophe BOIREAU a rencontré Jean-René FRAUDEAU, quelques travaux sont à effectuer, dans la salle. La commune fournira la peinture et le travail sera effectué par les membres de l'Harmonie. Le Conseil Municipal donne son accord.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.